



MODE OPÉRATOIRE

Se former à l'approche globale des risques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Une formation à la sécurité a pour objet d'instruire l'agent des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité, celle de ses collègues de travail et, le cas échéant, celle des usagers du service.
- La mise en place d'une démarche de prévention répond à différents enjeux.
- Un enjeu humain : préserver la santé physique et mentale et assurer la sécurité des agents.
- Un enjeu juridique : satisfaire aux exigences réglementaires, la responsabilité civile ou pénale de la collectivité et/ou de ses représentants peut être engagée lors d'un accident de travail.
- Un enjeu économique : réduire les coûts directs (réparations, soins, etc.) et indirects (remplacement de la victime, surcharge de travail des présents, baisse de la qualité du service rendu au public) des accidents de travail.
- Un enjeu managérial : motiver, reconnaître et responsabiliser les agents, instaurer un climat de confiance au sein de la collectivité.

PROGRAMME : APTITUDES ET COMPÉTENCES

Phase 1 : Les enjeux d'une démarche santé-sécurité au travail :

- Les principes d'une démarche sécurité.
- Le vocabulaire associé :
- Danger, dommage, événements dangereux, risques.
- Les indicateurs clés de la santé sécurité au travail.

Phase 2 : Evaluer les risques professionnels :

- Faire un bilan sécurité de son entreprise ou secteur d'activité.
- Le principe du document unique pour répertorier et évaluer.
- Les risques professionnels :
- Savoir le construire, le lire, le faire évoluer.
- Lancer un programme de protection et de prévention et le suivre.
- Agir sur la protection (réduction de la gravité) et de la prévention (réduire la probabilité d'apparition).
- Transmettre les consignes.
- S'entraîner à évaluer le risque, le danger et la situation dangereuse.

Phase 3 : Analyser les accidents :

- Savoir distinguer un fait d'une opinion.
- Connaître les coûts liés aux accidents de travail.
- Connaître les responsabilités de chacun lors d'un accident du travail.
- Prendre connaissance de l'arbre des causes :
 - Situation dangereuse
 - Evènement déclenchant
 - Lésion

Phase 4 : Implication de chacun dans la prévention :

- Développer une logique d'accompagnement.
- Connaître les différents interlocuteurs.
- Réagir au non-respect des consignes.
- Mettre en place un système d'alerte.

Phase 5 : Mesurer les progrès obtenus :

- Créer une dynamique sécurité dans son entreprise.
- Une bonne communication.



DÉVELOPPEMENT RH



MODE OPÉRATOIRE

Se former à l'approche globale des risques

METHODES MOBILISEES

- Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations (tour de table, mindmapping (cartographie).
- Support Powerpoint et cartographies.
- Jeux en groupe.
- Outils pédagogiques.
- Document d'évaluation de satisfaction.
- Attestation de formation individualisée.
- Attestation de présence.

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation prédictive
- Evaluation formative
- Evaluation sommative

PUBLIC

- Tout public.
- Salariés CDD et CDI, apprenti, contrat de professionnalisation.
- Tout âge, mixité de publics.

PRÉ REQUIS

- Savoir lire et écrire,
- Compléter l'évaluation prédictive de la formation.

DUREE DE L'ACTION DE FORMATION (EN HEURES ET EN JOURS)

- 1 jour soit 7 heures.

DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription minimum 15 jours avant le début de la formation

TARIFS

- Tarifs préférentiels dans le cadre des guides formations AKTO réseau OPCALIA-OCAPIAT-OPCO2i. Nous consulter.
- Tarif : 40€/ heure soit 280€/jour

ACCESSIBILITE

- Etablissement ayant reçu un avis de la CCDSA relatif à l'accessibilité aux personnes handicapés.
- Ayant un point dérogatoire sur l'impossibilité technique d'accès à l'établissement par trois marches (Présentant un dénivelé de 0.46m).



DÉVELOPPEMENT RH